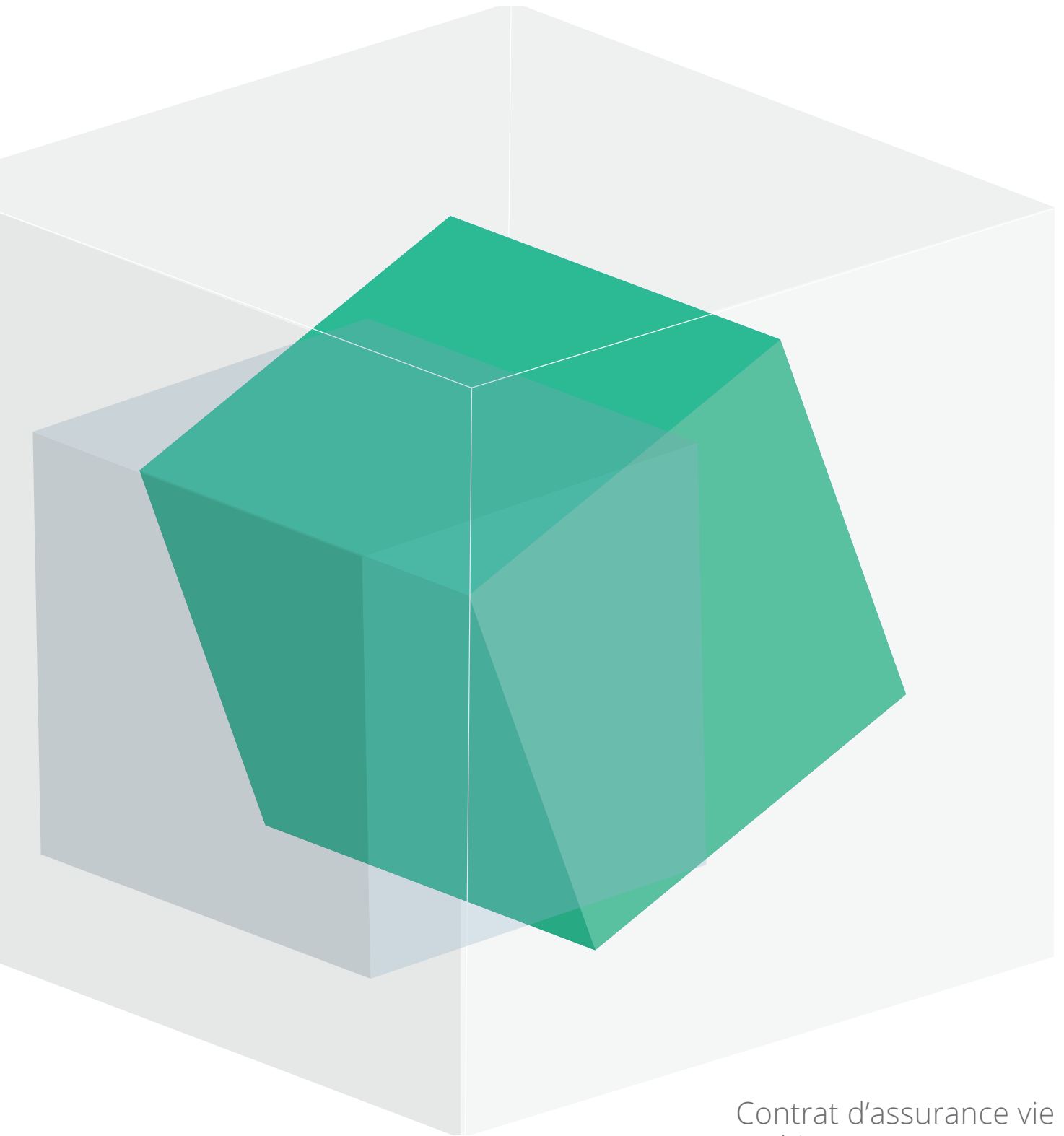


evea vie



Contrat d'assurance vie  
Multisupport

NOTICE D'INFORMATION  
ET ANNEXE FINANCIERE

---

# NOTICE D'INFORMATION

## Le contrat

evea vie est un contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative. Les droits et obligations de l'adhérent peuvent être modifiés par des avenants au contrat, conclus entre ORADEA VIE et inCube. L'adhérent est préalablement informé de ces modifications.

## Les garanties

evea vie prévoit le versement d'un capital ou d'une rente au terme que vous avez choisi, en cas de vie de l'assuré (cf. paragraphe « Les modalités de règlement du capital »).

Le contrat comporte, pour la part des garanties exprimée en euros, une garantie en capital égale aux primes nettes de frais versées.

**Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

evea vie comporte également, en cas de décès de l'assuré, des garanties décrites au paragraphe « En cas de décès de l'assuré ». Le contrat comporte une garantie supplémentaire en cas de décès avant le terme : le versement d'un capital supplémentaire, égal à la différence, si elle est positive, entre le « capital minimum » et le capital constitué à la date du décès (sur le support Sécurité en euros et sur les supports en unités de compte). Cette garantie est soumise à des conditions d'âge et de montant.

## La participation aux bénéficiaires

**(Conditions d'affectation détaillées au paragraphe « La participation aux bénéficiaires »)**

ORADEA VIE fait participer les adhésions au contrat aux résultats techniques et financiers, distinctement pour chaque support.

Pour le capital constitué sur le support Sécurité en euros, cette participation correspond à au moins 90% des résultats techniques et financiers de la fraction de l'actif global affectée au contrat evea vie, minorés des intérêts garantis éventuels déjà crédités.

Pour le capital constitué sur les supports en unités de compte représentatifs de titres financiers de distribution (hors ETF (trackers)), l'intégralité des revenus viendra majorer les garanties des adhésions qui sont en cours le jour du réinvestissement.

Pour le capital constitué sur les supports ETF (trackers) de distribution, 90% des revenus sont réinvestis dans le support, en majoration du nombre d'unités de compte des adhésions en cours.

Pour le capital constitué sur les supports en unités de compte venant en représentation de titres financiers de capitalisation,

les revenus encaissés par les supports sont automatiquement investis au sein même des supports.

## La faculté de rachat

**(Modalités fixées au paragraphe « La disponibilité de votre capital »)**

evea vie permet à tout moment le rachat partiel ou total du capital constitué sur l'adhésion.

Les sommes sont versées par ORADEA VIE dans un délai de 30 jours suivant la réception de la demande complète.

## Les frais du contrat evea vie

- Frais à l'entrée et frais sur versements : des frais de 3,50% maximum sont prélevés sur chaque versement.
- Frais en cours de vie de l'adhésion : les frais de gestion annuels maximum sont de :
  - 0,96% pour le support Sécurité en euros (pas de frais de mandat pour le support Sécurité en euros).
  - 1,76% pour les supports en unités de compte répartis comme suit :
    - Frais de gestion des supports en unités de compte : 0,96%
    - Frais de mandat : 0,80%

Certains supports spécifiques peuvent avoir des frais supérieurs qui sont indiqués dans l'annexe à la Notice d'Information qui vous est remise lors de votre demande de versement ou d'arbitrage sur ces supports.

Pour les supports en unités de compte : s'ajoutent à ces frais de gestion les frais pouvant être supportés par l'unité de compte. Lorsque l'unité de compte est représentative d'une part ou d'une action d'OPC, ces frais sont précisés sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPC.

- Autres frais : Pas de frais d'arbitrage

## Durée de placement

La durée recommandée de l'adhésion dépend notamment de la situation patrimoniale de l'adhérent, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. L'adhérent est invité à demander conseil auprès d'ORADEA VIE ou auprès de son courtier.

## Désignation bénéficiaire

L'adhérent peut désigner le ou les bénéficiaires en cas de décès dans la rubrique de la demande d'adhésion prévue à cet effet, et ultérieurement par avenant à son adhésion. La désignation du bénéficiaire peut notamment être effectuée par acte sous seing privé ou par acte authentique. Les autres modalités de désignation du bénéficiaire sont décrites au paragraphe « Les garanties de votre adhésion » de la présente Notice d'Information.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention de l'adhérent sur certaines dispositions essentielles de la Notice d'Information. Il est important que l'adhérent lise intégralement la Notice d'Information, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer la demande d'adhésion.

## SOMMAIRE

Les caractéristiques du contrat .....	4
Les garanties et caractéristiques de votre adhésion .....	4
Les modalités de votre adhésion .....	5
Le capital constitué .....	6
La participation aux bénéfices .....	6
La disponibilité de votre capital .....	7
En cas de décès de l'assuré .....	7
Les modalités de règlement du capital .....	8
Les avances .....	8
Les arbitrages .....	9
La valeur des unités de compte .....	9
La renonciation .....	9
Votre information .....	9
Mode de communication des informations / documents .....	10
Les réclamations, la loi applicable, le délai de prescription .....	10
Protection des données personnelles .....	10
Annexe 1. Les rachats partiels programmes .....	12

## PRÉAMBULE

L'ensemble des documents contractuels est constitué de :

- La demande d'adhésion,
- La Notice d'Information ainsi que ses annexes,
- L'annexe financière de présentation des supports,
- Et le certificat d'adhésion qui formalise votre adhésion au contrat d'assurance collective sur la vie.

## Les caractéristiques du contrat

evea vie, contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative, est souscrit par inCube, ci-après désigné au dos de votre Notice d'Information, auprès d'ORADEA VIE, entreprise régie par le Code des assurances.

Ce contrat de capital différé à versements libres, programmés ou non, relève de la branche 20 (vie - décès) et de la branche 22 (assurances liées à des fonds d'investissement) pour lesquelles ORADEA VIE a reçu un agrément.

En cas de modification du contrat d'assurance collective evea vie souscrit par inCube auprès d'ORADEA VIE, les adhérents seraient informés par écrit des modifications qu'il est prévu d'apporter à leurs droits et obligations conformément à l'article L141-4 du Code des assurances.

Ces modifications seraient effectuées par voie d'avenant conclu entre inCube et ORADEA VIE.

A tout moment en cas de désaccord sur une modification à apporter au présent contrat, ORADEA VIE ou inCube ont la possibilité de mettre fin au contrat avant son terme par résiliation ou dénonciation. Dans ce cas, les garanties accordées seraient maintenues aux adhésions en cours, dans les mêmes conditions de fonctionnement du contrat evea vie. Les adhérents seraient informés de cette résiliation par écrit au plus tard un mois avant la date de non renouvellement et un nouvel interlocuteur leur serait indiqué.

## Les garanties et caractéristiques de votre adhésion

Vous adhérez au contrat evea vie dans le cadre fiscal de l'assurance vie. Tous impôts et taxes qui s'appliquent ou s'appliqueraient lors du règlement du capital sont à la charge du bénéficiaire des prestations sauf dispositions légales contraires.

evea vie offre un service de nature exclusivement électronique.

Vous choisissez la durée de votre adhésion, en respectant un minimum de huit ans.

L'adhérent et l'assuré sont une seule et même personne.

evea vie propose un seul mode de gestion : **la Gestion Déléguée evea**.

La faculté d'arbitrage entre les différents supports du contrat est ainsi exercée par le mandataire que vous avez désigné dans le cadre du mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Déléguée evea » en signant votre demande d'adhésion.

Dans le cadre de ce mandat, vous donnez pouvoir à votre mandataire pour effectuer en votre nom et pour votre compte toutes les demandes d'arbitrage entre les différents supports d'investissement proposés dans le contrat evea vie. **Vous reconnaissez également que vous ne pourrez pas exercer personnellement la faculté d'arbitrage prévue au contrat.**

Les différents supports d'investissement proposés dans le contrat evea vie sont :

- un support Sécurité en euros dont les garanties sont exprimées en euros ;
- des supports en unités de compte dont les garanties sont exprimées en nombre d'unités de compte.

Chacun de vos versements est réparti par votre mandataire entre le support Sécurité en euros et les supports en unités de compte qui vous sont proposés et décrits dans l'annexe financière de présentation des supports remise lors de votre adhésion et qui fait partie intégrante de la présente Notice d'Information, conformément à l'orientation de gestion définie

dans le mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Déléguée evea » signé avec votre mandataire.

De nouveaux supports pourront être proposés à tout moment par ORADEA VIE. Leurs caractéristiques et leurs éventuelles spécificités de fonctionnement à l'intérieur du contrat seront alors portées à votre connaissance.

Les unités de compte sont représentatives de titres financiers (actions de SICAV, parts de FCP...) constituant le support.

La valeur des unités de compte suit les évolutions de chaque titre financier.

En cas de disparition d'un support en unités de compte (liquidation, cessation d'activité de l'actif représentant le support en unités de compte), un nouveau support en unités de compte de même nature lui sera substitué. Ce nouveau support fera partie intégrante du contrat.

Le mandat d'ordre d'arbitrage du contrat d'assurance vie evea vie pourra prendre fin sur demande du mandant ou du mandataire dans les conditions prévues par le mandat, ainsi que dans les autres cas prévus par la loi (notamment en cas de tutelle du mandant ou de liquidation judiciaire du mandataire).

En cas de résiliation du mandat d'ordre d'arbitrage à l'initiative du mandataire, l'ensemble du capital constitué sur les supports relevant du mandat d'arbitrage sera arbitrable sans frais sur le support de référence en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires, à l'expiration d'un délai de préavis de 30 jours maximum à compter de la date de réception par ORADEA VIE de la lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : ORADEA VIE, Service Commercial - Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 La Défense Cedex, ou du recommandé électronique envoyé à l'adresse électronique suivante : clients-oradeavie@socgen.com.

La date d'effet de cet arbitrage correspond à la date de la première valeur établie par la société de gestion à compter du deuxième jour ouvré qui suit l'expiration du délai de préavis de 30 jours précité. Les frais de gestion applicables en cas de résiliation seront ceux applicables au support.

La faculté d'arbitrage ne pourra alors plus être exercée.

Dans l'hypothèse où le mandat prendrait fin à votre initiative, l'ensemble du capital constitué sur les supports relevant du mandat d'arbitrage sera arbitrable sans frais sur le support Sécurité en euros, à l'expiration d'un délai de préavis de 30 jours maximum à compter de la date de réception par ORADEA VIE de la lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : ORADEA VIE, Service de Gestion - 42 Boulevard Alexandre Martin - 45057 Orléans Cedex 1, ou du recommandé électronique envoyé à l'adresse électronique suivante : clients-oradeavie@socgen.com.

Cet arbitrage sera capitalisé à intérêts composés au jour le jour à partir du deuxième jour ouvré suivant l'expiration du délai de préavis. Les frais de gestion applicables en cas de résiliation seront ceux applicables au support.

La faculté d'arbitrage ne pourra alors plus être exercée.

En cas de résiliation du mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Déléguée evea », les opérations d'assurance ne pourront plus être effectuées en ligne.

Votre adhésion comporte les garanties suivantes :

- A tout moment, vous pouvez demander le rachat à votre profit du capital constitué (cf. paragraphe « La disponibilité de votre capital ») ;

- En cas de décès de l'assuré : quelles qu'en soient la date et la cause, ORADEA VIE versera le capital constitué à la date du décès (cf. paragraphe « *En cas de décès de l'assuré* ») au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

Vous pouvez désigner le ou les bénéficiaires en cas de décès dans la rubrique de la demande d'adhésion prévue à cet effet, et ultérieurement par avenant à votre adhésion. La désignation du bénéficiaire peut notamment être effectuée par acte sous seing privé ou par acte authentique.

Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, vous devez indiquer (dans la demande d'adhésion ou par avenant à votre adhésion) les coordonnées du bénéficiaire désigné en cas de décès afin de faciliter le règlement des prestations par ORADEA VIE.

Lorsque la clause bénéficiaire ainsi indiquée n'est plus appropriée, vous pouvez la modifier à tout moment par avenant à votre adhésion. Cette modification pourra être effectuée par acte sous seing privé ou par acte authentique.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consentir à l'acceptation du bénéfice du contrat par le bénéficiaire que vous aurez désigné. Dans cette hypothèse, la désignation du ou des bénéficiaires en cas de décès deviendrait irrévocable.

- Au terme que vous avez choisi, vous pouvez soit percevoir le capital constitué à cette date, soit proroger annuellement votre adhésion par accord tacite.

### **Les garanties de votre adhésion cessent avec le règlement total du capital constitué.**

### **Les modalités de votre adhésion**

Vous adhérez au contrat eeva vie en signant électroniquement une demande d'adhésion. Ce document, dûment renseigné des caractéristiques de votre adhésion, donne l'autorisation de prélever vos versements sur votre compte bancaire.

La date d'effet de ces versements correspond à leur date de prélèvement.

**La date de prélèvement de votre versement initial, qui fixe la date de conclusion de votre adhésion et sa date d'effet, est mentionnée sur votre demande d'adhésion. Elle correspond au point de départ des garanties.**

Après enregistrement de votre adhésion, il sera mis à votre disposition sur votre espace personnel, dans le mois suivant votre demande d'adhésion, un certificat d'adhésion qui matérialisera votre adhésion au contrat eeva vie.

Afin de vous offrir le service électronique proposé par le contrat eeva vie, il vous sera demandé de fournir une adresse électronique à jour.

De convention expresse, il est convenu que le certificat d'adhésion sera présumé mis à disposition sur votre espace personnel à défaut de manifestation de votre part dans un délai de 30 jours suivant la signature électronique de la demande d'adhésion.

La date de conclusion de votre adhésion et sa date d'effet peuvent être repoussées jusqu'à la complétude des informations nécessaires à ORADEA VIE pour le traitement du dossier notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Dans ce cas, la date de conclusion de votre adhésion sera alors mentionnée sur le certificat individuel d'adhésion qui sera remis sur votre espace personnel.

Le lieu de conclusion du contrat est réputé être le lieu du siège social de l'assureur.

- **Le versement initial minoré des frais que vous effectuez**, s'il est inférieur à 500 000 EUR et en respectant un minimum de 1 000 EUR, sera réparti par votre mandataire entre les supports proposés au contrat conformément à l'orientation de gestion définie dans le mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Délégée eeva » que vous aurez signé avec ce dernier.

Pendant un délai de 30 jours à compter de la date d'effet de votre adhésion, tout versement initial supérieur à 500 000 EUR sera investi, minoré des frais, sur le support de référence en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires présenté dans l'annexe financière. A l'issue d'un délai de 30 jours à compter de la date d'effet de votre contrat, le capital investi sur ce support de référence en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires sera arbitré et réparti automatiquement et sans frais par votre mandataire entre les supports proposés au contrat conformément à l'orientation de gestion définie dans le mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Délégée eeva » que vous aurez signé avec ce dernier.

Vous pouvez ensuite constituer votre capital par :

- **Des versements libres**, en date et en montant, en respectant un minimum de 100 EUR par versement.

Dans le cadre de la Gestion Délégée eeva, la répartition de vos versements entre les supports proposés au contrat sera réalisée par votre mandataire conformément à l'orientation de gestion définie dans le mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Délégée eeva » que vous aurez signé avec ce dernier.

- **Des versements programmés mensuels**, en respectant un minimum de 50 EUR.

Les versements programmés sont prélevés automatiquement sur votre compte bancaire.

Dans le cadre de la Gestion Délégée eeva, vos versements sont investis sur le support Sécurité en euros avant d'être répartis par votre mandataire entre les différents supports proposés au contrat conformément à l'orientation de gestion définie dans mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Délégée eeva » que vous aurez signé avec ce dernier.

Vous pouvez suspendre ces versements et les reprendre à tout moment. Vos demandes de modification ou de suspension doivent parvenir à ORADEA VIE au plus tard 30 jours avant la date de prélèvement prévue.

La date de prélèvement des versements programmés est indiquée sur l'échéancier qui sera mis à disposition sur votre espace personnel après enregistrement de votre demande de mise en place des versements programmés et après chaque modification de montant.

En cas d'insuffisance de provision de votre compte bancaire, le prélèvement des versements sera suspendu jusqu'à ce que vous demandiez à ORADEA VIE de remettre en vigueur la programmation de vos versements.

En cas de prorogation annuelle de votre adhésion au terme, les versements programmés seront également tacitement prorogés annuellement, en respectant les conditions ci-avant.

Certains supports peuvent nécessiter des versements minimums supérieurs. Ces derniers seront alors portés à votre connaissance

Les frais sur versement sont fixés à 3,50% maximum du montant de chacun de vos versements.

## Le capital constitué

A tout moment, votre capital constitué est égal à la somme :

- de la capitalisation du support Sécurité en euros ;
- du produit du nombre de chaque unité de compte inscrite à l'adhésion par la valeur de l'unité de compte en euros.

### • Sur le support Sécurité en euros :

ORADEA VIE pourra fixer chaque année un taux minimum garanti pour l'année suivante. Ce taux, fixé dans les limites indiquées par le Code des assurances, pourra être révisé en cours d'année pour les versements futurs.

Chaque versement, minoré des frais, sera capitalisé, à intérêts composés au jour le jour à partir du deuxième jour ouvré suivant sa date d'effet, au taux minimum garanti défini ci-avant.

### • Sur un support en unités de compte :

Vos versements nets de frais sont convertis en unités de compte représentatives de chaque support concerné.

Le nombre d'unités de compte inscrites à votre adhésion pour chaque support choisi s'obtient en divisant le montant du versement (net de frais sur versement) affecté à ce support par la valeur de l'unité de compte en euros augmentée des frais spécifiques à ces supports, tels que communiqués dans l'annexe financière qui vous a été remise. Celle-ci est égale à la première valeur établie par la société de gestion à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date d'effet du versement (cf. paragraphe « *La valeur des unités de compte* »).

Pour les supports ETF<sup>1</sup> (trackers), le nombre d'unités de compte inscrites à votre adhésion pour chaque support choisi s'obtient en divisant le montant du versement (net de frais sur versement) affecté à ce support par la valeur de l'unité de compte en euros augmentée des frais d'entrée spécifiques à ces supports, tels que communiqués dans l'Annexe financière qui vous a été remise.

Le nombre d'unités de compte est calculé jusqu'au millième le plus proche.

Le rythme de cotation est précisé dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPC ; pour les autres unités de compte ils figurent dans le document décrivant les caractéristiques principales de l'unité de compte choisie.

## La participation aux bénéfices

ORADEA VIE fait participer les adhésions au contrat eeva vie, aux résultats techniques et financiers distinctement pour chaque support.

### • Sur le support Sécurité en euros :

La participation aux bénéfices correspond à la différence entre :  
- au moins 90% de la fraction des revenus techniques et financiers de l'actif global affectée au contrat eeva vie,  
- et les éventuels intérêts garantis déjà crédités au taux minimum garanti définis dans le paragraphe « *Le capital constitué* ».

ORADEA VIE retranche de la participation aux bénéfices un montant s'élevant au maximum à 0,080% par mois soit un

taux équivalent annuel de 0,96% du montant moyen du capital constitué. ORADEA VIE se réserve la possibilité de prélever ces frais directement en minoration du capital constitué.

Aucun frais de mandat n'est prélevé sur le support Sécurité en euros.

La participation aux bénéfices, enregistrée en provision de participation en date du 31 décembre, est affectée au cours des huit exercices suivants en majoration du capital constitué des adhésions en cours.

Après décision d'affectation de tout ou partie de la provision de participation, la majoration du capital qui en découle est faite, compte tenu des intérêts garantis déjà crédités, en date du 31 décembre. Cette majoration permet de déterminer pour l'exercice, le taux annuel de revalorisation du capital constitué qui figure sur votre relevé de situation annuel.

### • Sur les supports en unités de compte venant en représentation de titres financiers de capitalisation :

Les revenus encaissés par les supports sont automatiquement réinvestis au sein même des supports. La valeur de l'unité de compte correspondante tient compte de ces réinvestissements. ORADEA VIE prélève chaque début de mois, en minoration du nombre d'unités de compte de chacun de vos supports, un nombre d'unités de compte calculé par application d'un taux de frais de gestion mensuel défini ci-après.

### • Sur les supports en unités de compte venant en représentation de titres financiers de distribution (hors ETF (trackers)) :

L'intégralité des revenus distribués par les titres financiers viendra majorer les garanties des adhésions qui sont en cours le jour du réinvestissement. ORADEA VIE prélève chaque début de mois, en minoration du nombre d'unités de compte de chacun de vos supports, un nombre d'unités de compte calculé par application d'un taux de frais de gestion mensuel défini ci-après.

### • Sur les supports ETF (trackers) de distribution :

90% des revenus, nets de frais, sont réinvestis dans le support, en majoration du nombre d'unités de compte des adhésions en cours. ORADEA VIE prélève chaque début de mois, en minoration du nombre d'unités de compte de chacun de vos supports, un nombre d'unités de compte calculé par application d'un taux de frais de gestion mensuel défini ci-après.

### Frais de gestion des supports exprimés en unité de compte

Le taux de frais mensuel moyen ne pourra pas dépasser le taux suivant : 0,148%, soit un taux équivalent annuel de 1,76% (frais de mandat compris) du montant moyen du capital constitué.

S'ajoutent à ces frais de gestion les frais éventuels pouvant être supportés par l'unité de compte. Lorsque l'unité de compte est représentative d'une part ou d'une action d'OPC, ces frais sont précisés sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPC. Pour les autres unités de compte ils figurent dans le document décrivant les caractéristiques principales de l'unité de compte choisie.

1 Un ETF (exchange traded Fund) est un OPC ayant pour objectif de répliquer un indice des marchés actions ou de taux. Ainsi, la performance de ce type de support dépend de la variation à la hausse ou à la baisse de l'indice que l'ETF réplique. Les trackers sont également cotés en Bourse et peuvent s'échanger sur le marché tout au long de la journée de cotation.

## La disponibilité de votre capital

Vous pouvez demander, à tout moment, à ORADEA VIE, le rachat total du capital constitué sur votre adhésion.

Vous pouvez également demander un rachat partiel (programmé ou non). Cependant, en cas d'acceptation du bénéfice de l'adhésion, vous devrez recueillir préalablement l'accord exprès du bénéficiaire acceptant.

Si l'adhésion est donnée en nantissement, délégation ou toute autre garantie, l'accord du créancier devra être obtenu préalablement à la demande de rachat total ou partiel.

### • Le rachat partiel

Vous pouvez demander un rachat partiel de votre capital aux conditions suivantes :

- vous n'avez pas d'avances en cours ;
- le rachat minimum est de 1 000 EUR ;
- le nouveau montant du capital constitué après ce rachat est supérieur à 1 000 EUR.

Pour toute demande de rachat partiel suite à votre demande, le capital constitué correspondant sera désinvesti par votre mandataire sur les supports concernés conformément à l'orientation de gestion définie dans le mandat d'ordre d'arbitrage « Gestion Déléguée evea » que vous aurez signé avec ce dernier.

Pour tout rachat partiel (programmé ou non) sur le support Sécurité en euros, le capital constitué sur ce support sera désinvesti en respectant l'historique des versements.

Vous pouvez également, passé un délai de 2 ans à compter de la date d'effet de votre versement initial, mettre en place un programme de rachats partiels dont les modalités sont décrites en annexe 1 « Les rachats partiels programmés ».

### • Le rachat total

Le rachat total de tous les supports choisis met fin à l'adhésion.

Pour le support Sécurité en euros, la valeur de rachat est égale au capital constitué à la date de réception de la demande de rachat. Chaque année, le montant de votre capital ne pourra pas être inférieur aux montants indiqués ci-contre (sous réserve des éventuels rachats partiels ou arbitrages en sortie). Les valeurs de rachat indiquées ci-contre ne tiennent pas compte des arbitrages et rachats.

### Evolution de la valeur de rachat minimale sur le seul support Sécurité en euros (hors unités de compte) en prenant pour hypothèse un versement initial de 1 000 euros et des frais sur versement et de gestion maximum :

	Versement (en euros)	Versement net de frais (en euros)	Valeur de rachat minimale (en euros)
A l'adhésion	1 000,00	965,00	965,00
Au 1 <sup>er</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 2 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 3 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 4 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 5 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 6 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 7 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00
Au 8 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	965,00

**De convention expresse, il est convenu que le certificat d'adhésion, contenant le tableau des valeurs de rachat**

**individualisées, sera présumé mis à disposition sur votre espace personnel à défaut de manifestation de votre part dans un délai de 30 jours suivant la signature électronique de la demande d'adhésion.**

Pour les supports en unités de compte, la valeur de rachat est égale au nombre d'unités de compte inscrites à la date de réception de la demande de rachat sur le support faisant l'objet d'un rachat.

Chaque année, les valeurs de rachat ne pourront pas être inférieures aux nombres indiqués ci-après, compte tenu des frais de gestion maximum (sous réserve des éventuels rachats partiels ou arbitrages en sortie). Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous ne tiennent pas compte des arbitrages et rachats.

### Evolution de la valeur de rachat sur les supports en unités de compte en prenant pour hypothèse un versement initial de 1 000 euros, une valeur de l'unité de compte égale à 10 euro et des frais sur versement et de gestion maximum :

	Versement (en euros)	Versement net de frais (en euros)	Nombre d'unités de compte acquises	Valeur de rachat (en nombre d'UC)
A l'adhésion	1 000,00	965,00	96,500	96,500
Au 1 <sup>er</sup> anniversaire	-	-	-	94,800
Au 2 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	93,130
Au 3 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	91,489
Au 4 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	89,877
Au 5 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	88,294
Au 6 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	86,739
Au 7 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	85,211
Au 8 <sup>e</sup> anniversaire	-	-	-	83,710

Le montant en euros de la valeur de rachat à chacun de ces anniversaires est égal au produit du nombre d'unités de compte inscrites sur le support par la valeur de l'unité de compte en euros (cf. paragraphe « les modalités de règlement du capital »).

**ORADEA VIE ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

### En cas de décès de l'assuré

Pendant la durée de l'adhésion et quelle que soit la cause du décès, ORADEA VIE versera au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s), le capital constitué sur les différents supports de l'adhésion.

#### • Pour le support Sécurité en euros :

ORADEA VIE versera le montant du capital constitué à la date du décès.

#### • Pour un support en unités de compte :

ORADEA VIE versera un montant égal au produit du nombre d'unités de compte inscrites à la date du décès sur les différents supports par la valeur des unités de compte en euros selon les modalités ci-après (cf. paragraphe « les modalités de règlement du capital »).

Capital supplémentaire : ORADEA VIE versera **en complément** du capital constitué à la date du décès, **un capital**

**supplémentaire** égal à la différence, lorsqu'elle est positive, entre :

- le « capital minimum » (défini ci-après)

et

- le capital constitué à la date du décès,

sans que cette différence puisse excéder 25% du « capital minimum ».

Le « capital minimum » est égal au montant du versement initial, minoré des frais sur versement. Tout nouveau versement augmente ce « capital minimum » du montant de ce versement, minoré des frais sur ce versement. En cas de rachat partiel, ce « capital minimum » est réduit dans les mêmes proportions que le capital constitué sur l'adhésion à la date du rachat partiel.

Dans le cas où le « capital minimum » **dépasse 1 500 000 EUR, le capital supplémentaire sera réduit.**

Le capital supplémentaire réduit sera égal au capital supplémentaire tel que défini ci-dessus multiplié par 1 500 000 EUR et divisé par le « capital minimum » sur l'ensemble de vos adhésions eeva vie pour lesquelles l'assuré est le même.

**Cette garantie est accordée pour un an, à compter de la date d'effet de l'adhésion. Elle est ensuite renouvelée annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation du présent contrat d'assurance collective sur la vie par ORADEA VIE ou par inCube. Cette garantie cesse au plus tard au 70e anniversaire de l'assuré.**

Le coût de cette garantie de 0,06% par an est inclus dans les frais de gestion.

En cas de bénéficiaire(s) personne(s) physique(s) : Dans le cas des bénéficiaires personnes physiques, les capitaux décès sont revalorisés selon les modalités suivantes :

- le capital constitué sur le support Sécurité en euros est revalorisé à compter de la date du décès jusqu'à réception de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement ;

- le capital constitué sur les supports en unités de compte est revalorisé de la date d'établissement, par la société de gestion, de la première valeur de l'unité de compte en euros à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date de réception à ORADEA VIE de la déclaration de décès de l'assuré, jusqu'à réception de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement.

En cas de capital supplémentaire, le capital correspondant est revalorisé à compter :

- de la date de valorisation du capital constitué sur les supports en unités de compte telle que décrite ci-dessus ;

- à défaut d'unités de compte, de la date du décès ;

jusqu'à réception de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement.

Le taux de revalorisation de ces capitaux est établi selon les modalités définies par décret. Il est annuel et est attribué prorata temporis.

## Les modalités de règlement du capital

Les adhérents/bénéficiaires désignés recevront les sommes dues dans les 30 jours suivant la remise à ORADEA VIE des pièces suivantes :

Pièces à fournir	Rachat partiel	Rachat total	Décès de l'assuré
Demande de règlement signée par l'adhérent + RIB/BIC-IBAN	■	■	
Fiche d'Informations Complémentaires	■	■	
Extrait de l'acte de décès de l'assuré			■
Demande de règlement signée par chaque bénéficiaire en cas de décès + RIB/BIC-IBAN			■
Extrait d'acte de naissance de chaque bénéficiaire en cas de décès			■
Justificatif d'identité en cours de validité			■

Dans certains cas, une attestation sur l'honneur, un certificat de l'administration fiscale, un acte de notoriété et éventuellement tout autre document nécessaire à la constitution du dossier pourraient être demandés.

Pour les supports en unités de compte, les adhérents ou les bénéficiaires désignés recevront les sommes dues dans les trente jours suivant la première valeur établie par la société de gestion à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date de réception à ORADEA VIE de votre demande de rachat ou de la déclaration de décès de l'assuré.

Tous impôts et taxes qui s'appliquent ou s'appliqueraient lors du règlement du capital sont à la charge du bénéficiaire des prestations sauf dispositions légales contraires.

### • Les options de règlement du capital :

Vous avez le choix entre le versement du capital en une seule fois ou, si vous remplissez les conditions en vigueur, le versement d'une rente viagère revalorisable, aux conditions qui vous seront communiquées par ORADEA VIE sur votre demande.

Les modalités propres aux sorties en rentes viagères sont définies par un règlement général qui vous sera communiqué sur simple demande écrite de votre part auprès de ORADEA VIE. Le règlement général applicable est celui en vigueur à la date de la sortie en rente.

## Les avances

Dès la fin de la 1ère année d'adhésion, vous pouvez demander des avances.

Les modalités propres aux avances sont définies par un règlement général qui vous sera communiqué sur simple demande écrite de votre part. Le règlement général applicable à l'ensemble des avances est celui en vigueur à la date de la **dernière** avance réalisée.



L'octroi d'une avance n'est ni automatique ni obligatoire.

Tant que les avances ne sont pas remboursées en totalité, un rachat partiel n'est pas possible.

Le montant des prestations en cas de vie et en cas de décès définies aux paragraphes précédents sera diminué du montant des avances (capital et intérêts) non remboursées à la date d'exigibilité de ces prestations.

## Les arbitrages

Dans le cadre de la Gestion Déléguée eeva, vous déléguez votre faculté d'arbitrage au mandataire désigné dans le mandat d'ordre d'arbitrage «Gestion Déléguée eeva» que vous avez signé, conformément à l'orientation de gestion qui y est définie. Dans le cadre de ce mandat d'ordre d'arbitrage, **vous reconnaissez également que vous ne pourrez pas exercer personnellement votre faculté d'arbitrage.**

Votre capital constitué sera arbitré sans frais par votre mandataire dans les conditions définies ci-dessous.

En cas de résiliation du mandat d'ordre d'arbitrage, la faculté d'arbitrage ne pourra plus être exercée.

### Conditions particulières pour certains supports :

- **ORADEA VIE se réserve la possibilité de suspendre la demande d'arbitrage en sortie du support Sécurité en euros si le dernier Taux Moyen des Emprunts d'Etat (T.M.E.) publié mensuellement devient supérieur au taux de rendement net servi l'année précédente.**

- Dans l'hypothèse où un support ne serait plus disponible ORADEA VIE ne serait plus en mesure d'exécuter la demande d'arbitrage en entrée sur ce support. Cette information serait alors portée à votre connaissance.

### Supports en unités de compte :

La date d'effet de l'arbitrage correspond à la date à laquelle toutes les valeurs des supports arbitrés ont été établies par les sociétés de gestion, à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date de réception à ORADEA VIE de la demande d'arbitrage, sans qu'aucune des dates de valeurs établies pour les supports arbitrés en entrée ne puisse être antérieure à celles des supports arbitrés en sortie.

La valeur retenue pour chaque unité de compte des supports arbitrés est la dernière valeur établie à la date d'effet de l'arbitrage.

## La valeur des unités de compte

La valeur des unités de compte retenue, en cas de rachat total ou partiel du support ou en cas de décès de l'assuré, est la première valeur établie par la société de gestion à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date de réception à ORADEA VIE de votre demande de rachat ou de la déclaration de décès de l'assuré.

Pour les supports OPC, la valeur établie par la société de gestion retenue en entrée de support est la valeur liquidative des OPC éventuellement majorée des droits d'entrée acquis sur les OPC qui figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPC.

Celle retenue en sortie de support est la valeur liquidative de l'OPC éventuellement minorée des droits de sortie de l'OPC qui figurent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPC.

Pour les supports obligataires, la valeur retenue est le cours quotidien établi par l'émetteur.

## La renonciation

Vous pouvez renoncer à votre adhésion au contrat eeva vie et être remboursé intégralement, pendant le délai de 30 jours calendaires révolus, à compter de la date à laquelle vous êtes informé que votre adhésion est conclue.

Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : ORADEA VIE, 42 Boulevard Alexandre Martin - 45057 Orléans Cedex 1, ou par envoi recommandé électronique à l'adresse électronique suivante : clients-oradeavie@socgen.com.

Elle peut être rédigée selon le modèle suivant :

« Monsieur le Directeur général,  
Désirant bénéficier de la faculté de renoncer à mon adhésion au contrat eeva vie n°..... effectuée en date du ....., je vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes prélevées sur mon compte n°..... de....., et ce dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la présente.  
Date et Signature »

## Votre information

ORADEA VIE met à disposition sur votre espace personnel au début de chaque année un relevé de situation comprenant toutes les informations prévues à l'article L 132-22 du Code des assurances et notamment le montant de la valeur de rachat de votre contrat au 31 décembre de l'année précédente.

L'adhérent bénéficie, le cas échéant, du Fonds de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurance de personnes.

Les informations qui vous sont fournies sont valables pendant la durée de commercialisation du contrat puis pendant toute sa durée effective, sous réserve de toute évolution législative et réglementaire et de toute nouvelle modification matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant.

L'adhérent s'engage en cas de changement de résidence fiscale ou de domicile à en informer ORADEA VIE dans les meilleurs délais. En cas de transfert de domicile à l'étranger, l'adhérent est invité à consulter un conseiller local en vue d'examiner les conséquences de ce transfert sur son contrat.

ORADEA VIE pourra être amenée en fonction des nouvelles lois applicables aux clients à bloquer tout nouveau versement ou arbitrage sur le contrat (ex : cas des clients établissant leur domicile sur le territoire américain).

Enfin, ORADEA VIE sera tenue de communiquer auprès de l'Administration fiscale française l'ensemble des informations requises pour l'application des conventions conclues par la France organisant un échange automatique d'informations à des fins de lutte contre l'évasion fiscale (ex : dispositif FATCA, Common Reporting Standard au niveau OCDE...). Ces informations pourront notamment concerner la valeur de rachat mais également toutes opérations effectuées sur le contrat.

## Mode de communication des informations / documents

Les informations et documents en provenance d'ORADEA VIE seront mis à votre disposition dans votre espace personnel sur internet.

Les informations qui vous sont fournies sont valables pendant la durée de commercialisation de l'adhésion puis pendant toute sa durée effective, sous réserve de toute évolution législative et réglementaire et de toute nouvelle modification matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant entre inCube et ORADEA VIE

## Les réclamations, la loi applicable, le délai de prescription

### • Réclamations

Avant d'adresser toute réclamation concernant votre adhésion à ORADEA VIE « Service Relations Clients » 42 boulevard Alexandre Martin - 45057 ORLEANS CEDEX 1, e-mail : src.sogecap@socgen.com, contactez le courtier qui a recueilli votre adhésion.

ORADEA VIE s'engage à répondre à votre demande sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ces 10 jours et une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de votre demande.

Si votre désaccord persistait après la réponse donnée par ORADEA VIE, vous pourriez demander l'avis de La Médiation de l'Assurance par voie postale ou par saisine du formulaire en ligne sur son site internet, dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS CEDEX 09, site internet : <http://www.mediation-assurance.org>.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) exerce une mission de protection de la clientèle des secteurs de l'assurance. L'adhérent peut, sans préjudice des actions de justice qu'il a la possibilité d'exercer et des réclamations qu'il peut formuler à l'Assureur, s'adresser à l'ACPR dont les coordonnées sont les suivantes :

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
Direction du contrôle des pratiques commerciales  
4 Place de Budapest - CS92459  
75436 PARIS Cedex 09

### • Loi et langue applicables et tribunaux compétents

Les relations précontractuelles et contractuelles entre l'assureur et l'adhérent, ainsi que l'interprétation du contrat eave vie sont régies par la loi Française. L'assureur s'engage, en accord avec l'adhérent, à utiliser la langue française pendant toute la durée du contrat. En cas de différent et /ou litige relatif à l'interprétation du contrat, l'assuré et ORADEA VIE s'engagent avant toute procédure judiciaire à rechercher une solution amiable.

A défaut d'accord amiable entre l'assuré et ORADEA VIE, il est expressément fait attribution de compétence au tribunal du domicile de l'assuré.

### • Délai de prescription

Conformément aux dispositions de l'article L. 114-1 et suivants du Code des assurances, toute action concernant le présent contrat et émanant de l'Adhérent ou de l'Assureur ne peut être

exercée que pendant un délai de 2 ans à compter de l'événement à l'origine de cette action. Cette prescription est portée à 5 ans pour les résidents d'Alsace et de Moselle.

Toutefois, ce délai ne court, en cas de sinistre, que du jour où les intéressés en ont eu connaissance, s'ils prouvent qu'ils l'ont ignoré jusque-là.

Quand l'action de l'adhérent contre l'assureur a pour cause le recours d'un tiers, le délai de la prescription ne court que du jour où ce tiers a exercé une action en justice contre l'Adhérent ou a été indemnisé par ce dernier.

Lorsque le bénéficiaire est une personne distincte de l'Assuré, le délai est porté à dix ans.

Ce délai est interrompu par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription (reconnaissance d'un droit par l'adhérent ou par l'assureur ; demande en justice, même en référé ; acte d'exécution forcée) ainsi que par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre ou par l'envoi d'une lettre recommandée ou d'un recommandé électronique avec avis de réception par l'adhérent en ce qui concerne le règlement du capital.

## Protection des données personnelles

Ce paragraphe a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par la société ORADEA VIE en tant que responsable de traitement.

Le groupe SOGECAP a nommé un délégué à la protection des données personnelles joignable aux coordonnées suivantes : dpo-assurances.assu@socgen.com ou Groupe SOGECAP - Délégué à la Protection des données - 17 Bis Place des Reflets - 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Toutes les données sont obligatoires sauf mention particulière figurant dans votre documentation.

### • Pourquoi Oradea Vie collecte vos données personnelles ?

Dans le cadre de l'exécution de votre contrat, les données personnelles qu'ORADEA VIE collecte sont nécessaires à :

- votre identification, l'identification des bénéficiaires,
- l'examen, l'acceptation, la tarification, la surveillance des risques,
- la réalisation de toute opération nécessaire à l'exécution et la gestion du contrat et des éventuels sinistres,
- la gestion des impayés et leur recouvrement,
- la gestion des recours, des réclamations et des contentieux,
- la gestion des demandes liées à l'exercice des droits indiqués au paragraphe « Quels sont vos droits ? »,
- la réalisation d'études actuarielles et statistiques.

Vos données sont également traitées pour répondre aux dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur telles que la lutte contre le blanchiment.

Pour vous apporter les meilleurs services et continuer de les améliorer, ORADEA VIE traite vos données dans le cadre de la gestion de la relation commerciale afin de réaliser des animations commerciales telles que des actions de fidélisation, des enquêtes de satisfaction, des sondages et des tests produits.

Dans l'intérêt légitime d'ORADEA VIE, ORADEA VIE utilise également vos données pour vous proposer des offres commerciales pour des produits et services du groupe SOGECAP analogues ou complémentaires à ceux souscrits, personnalisés selon vos

besoins, ainsi que celles des partenaires du Groupe SOGECAP. Vous pouvez vous y opposer à tout moment ou modifier vos choix (cf. article « Quels sont vos droits ? »).

Afin de préserver la mutualité des assurés et dans l'intérêt légitime d'ORADEA VIE, ORADEA VIE met en œuvre un traitement de lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Cette inscription pourra entraîner une réduction ou le refus du bénéfice d'un droit, d'une prestation, d'un contrat ou service proposés par les entités du Groupe SOGECAP.

#### • Qui peut accéder à vos données ?

Vos données personnelles sont destinées, dans la limite de leurs attributions, aux services en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et exécution des contrats de chacune de vos garanties, aux délégataires de gestion, intermédiaires en assurance, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou aux autres entités du groupe SOGECAP dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Elles peuvent également être transmises, s'il y a lieu, aux organismes d'assurance des personnes impliquées ou offrant des prestations complémentaires, co-assureurs, réassureurs, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs, enquêteurs, professionnels de santé, aux organismes sociaux lorsqu'ils interviennent dans le règlement des sinistres et prestations.

Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (adhérent/assuré, bénéficiaire du contrat et leurs ayants droit et représentants), ainsi qu'à toutes personnes habilitées au titre de Tiers Autorisés notamment les juridictions, arbitres, médiateurs, autorités de tutelle et de contrôle et tous organismes publics habilités à les recevoir ainsi qu'aux services en charge du contrôle tels les commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que services en charge du contrôle interne.

#### • Dans quels cas Oradea Vie transfère vos données hors de l'union européenne ?

Les données nécessaires à l'exécution de votre contrat peuvent être transférées dans le cadre de l'exécution des contrats, de la gestion des actions ou contentieux liés à l'activité de l'entreprise vers des pays non-membres de l'Espace Économique Européen, dont les législations en matière de protection à caractère personnel diffèrent de celles de l'Union Européenne.

Par ailleurs, en raison notamment de la dimension internationale du Groupe Société Générale auquel appartient le responsable de traitement et des mesures prises pour assurer l'utilisation et la sécurité des réseaux informatiques, les traitements visés au paragraphe « pourquoi ORADEA VIE collecte vos données ? » sont susceptibles d'impliquer des transferts de données à caractère personnel vers des pays non-membres de l'Espace Économique Européen.

Dans ces cas, les transferts de vos données bénéficient d'un cadre précis et exigeant (clauses contractuelles types, décision d'adéquation accessibles sur le site de la CNIL « transférer des données hors UE »), conforme aux modèles adoptés par la Commission européenne, ainsi que des mesures de sécurité appropriées.

#### • Combien de temps sont conservées vos données personnelles ?

Sauf précision apportée dans votre demande d'adhésion, vos données à caractère personnel sont conservées le temps de la relation commerciale ou contractuelle, et jusqu'à expiration des délais de prescriptions légaux.

#### • Quels sont vos droits ?

Vous disposez d'un droit :

- d'accès (possibilité de demander quelles informations ORADEA VIE détient sur vous),
- de rectification (possibilité de demander la rectification des informations inexacts vous concernant),
- d'effacement (possibilité de demander la suppression de vos données dès lors que certaines conditions sont remplies),
- de limitation du traitement,
- à la portabilité de vos données.

Vous pouvez également :

- définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès,
- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour ORADEA VIE de fournir ou d'exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit.

Vous bénéficiez du droit de vous opposer :

- pour des raisons tenant à votre situation particulière, à ce que des données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet du traitement qu'ORADEA VIE met en œuvre. Dans cette hypothèse, le caractère particulier de votre situation devra être clairement argumenté.
- sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.
- à des opérations de prospection par téléphone en vous inscrivant sur la liste d'opposition selon les modalités décrites sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier, à l'adresse suivante : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10000 Troyes. Vous ne pourrez plus être démarché téléphoniquement par ORADEA VIE ou l'un de ses partenaires sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité :

Par lettre simple à l'adresse suivante : ORADEA VIE- Direction de la Conformité - Service Protection des données - 17 Bis place des Reflets - 92919 Paris la Défense Cedex ou depuis le formulaire en ligne disponible depuis le site <https://www.oradeavie.fr/>.

Afin de permettre un traitement efficace de votre demande, ORADEA VIE vous remercie d'indiquer clairement le droit que vous souhaitez exercer ainsi que tout élément facilitant votre identification (numéro de l'adhérent/assuré, numéro de l'adhésion)

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Pour mieux connaître les traitements mis en œuvre par le groupe SOGECAP, retrouvez sa politique de protection des données accessible à l'adresse suivante : <https://www.oradeavie.fr/>.

## • Dispositions spécifiques aux enregistrements téléphoniques

ORADEA VIE pourra procéder à l'enregistrement des conversations et de vos échanges avec le ou les collaborateurs assurant la gestion des contrats, des sinistres et des réclamations quel que soit le support (emails, fax, entretiens téléphoniques, etc....) aux fins d'amélioration de la qualité de service.

Les enregistrements téléphoniques sont conservés dans des conditions propres à en assurer la sécurité et la confidentialité.

Si vous souhaitez écouter l'enregistrement d'un entretien, vous pouvez en faire la demande par courrier adressé à SOGECAP– Monsieur Le Directeur de la Relation Client - 42 boulevard Alexandre Martin – 45057 ORLEANS CEDEX 1.

## Annexe 1. Les rachats partiels programmés

Passé un délai de 2 ans à compter de la date d'effet de votre versement initial, vous pouvez demander la mise en place de rachats partiels programmés mensuels.

Vous fixez alors la date de début et le montant des rachats programmés en respectant les conditions suivantes :

- Vous n'avez pas de versements programmés en cours ;
- vous n'avez pas d'avances en cours;
- le montant minimum du rachat programmé est de 50 EUR mensuel ;
- le montant du capital constitué sur l'adhésion est supérieur ou égal à 3 000 EUR ;

- le montant restant sur l'adhésion après chaque rachat programmé est supérieur ou égal à 1 000 EUR ;

Le capital constitué correspondant au montant des rachats partiels programmés sera désinvesti du support Sécurité en euros, et viendra minorer le capital constitué sur ce support.

Vous pouvez modifier le montant des rachats programmés à tout moment.

Vous pouvez également suspendre temporairement les rachats programmés sur votre adhésion, en précisant les dates de début et de fin de suspension.

Vos demandes de modification ou de suspension doivent parvenir à ORADEA VIE, au plus tard 5 jours ouvrés avant la date du prochain rachat programmé prévu.

En cas de prorogation annuelle de votre adhésion au terme, les rachats programmés seront également tacitement prorogés annuellement, en respectant les conditions ci-avant.

Les rachats programmés cesseront au premier des événements suivants :

- Sur votre demande ;
- lorsque la valeur de rachat de l'adhésion est inférieure aux minima décrits ci-dessus ;
- au terme de votre adhésion ;
- à compter de la date de la connaissance du décès de l'assuré par ORADEA VIE.

# ANNEXE À LA NOTICE D'INFORMATION

## PRÉSENTANT LES SUPPORTS DU CONTRAT EVEA VIE

Le contrat evea vie est un contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative en euros et en unités de compte, souscrit par inCube en sa qualité d'intermédiaire en assurance auprès d'ORADEA VIE et distribué par inCube (Immatriculation à l'ORIAS n°13008350) en sa qualité d'intermédiaire en assurance.

La cotation des supports est quotidienne, sauf les supports marqués d'une \* qui ont une cotation hebdomadaire.

Le support monétaire de référence est le SG MONETAIRE PLUS P.

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

SUPPORT EN EURO						
	SUPPORT EURO		Support en euro			
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS EUROPE GMBH						
Obligations et autres titres Internationaux						
FR0010032326	ALLIANZ EURO HIGH YIELD R	FCP	Obligations et autres titres Internationaux	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS EUROPE GMBH	ALLIANZ	Moyen
AMILTON ASSET MANAGEMENT						
Actions Françaises						
FR0010561415	AMILTON SMALL CAPS R	FCP	Actions Françaises	AMILTON ASSET MANAGEMENT	AMILTON ASSET MANAGEMENT	Elevé
AMIRAL GESTION						
Actions Internationales						
FR0010286021	SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	FCP	Actions Internationales	AMIRAL GESTION	AMIRAL GESTION	Elevé
AMUNDI ASSET MANAGEMENT						
Obligations et autres titres Internationaux						
FR0010156604	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES P	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI SA	Moyen
AXA INVESTMENTS MANAGERS						
Actions Françaises						
FR0000447864	AXA FRANCE OPPORTUNITES	FCP	Actions Françaises	AXA INVESTMENTS MANAGERS	AXA	Elevé
Actions Internationales						
FR0010011171	AXA OR ET MATIERES PREMIERES C	SICAV	Actions Internationales	AXA INVESTMENTS MANAGERS	AXA	Elevé
BDL CAPITAL MANAGEMENT						
Alternatif						
FR0010174144*	BDL REMPART EUROPE C*	FCP	Alternatif	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDL CAPITAL MANAGEMENT	Moyen
BLACKROCK INVESTMENTS MANAGERS						
Actions Internationales						
LU0171289571	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - LATIN AMERICAN FUND E2 EUR	SICAV	Actions Internationales	BLACKROCK INVESTMENTS MANAGERS	MERRILL LYNCH	Elevé
BLACKROCK LUXEMBOURG SA						
Obligations et autres titres Internationaux						
LU0171298564	US DOLLAR SHORT DURATION BOND FUND CLASS E2 EUR	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	BLACKROCK LUXEMBOURG SA	BLACKROCK INC	Moyen

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

### Actions Internationales

LU0172157280	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD MINING FUND A2 EUR	SICAV	Actions Internationales	BLACKROCK LUXEMBOURG SA	BLACKROCK INC	Elevé
--------------	---	-------	-------------------------	-------------------------	---------------	-------

### BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

#### Obligations et autres titres libellés en euro

FR0010116343	BNP PARIBAS BOND 6M CL C	FCP	Obligations et autres titres libellés en euro	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS	Faible
--------------	--------------------------	-----	---	------------------------------	-------------	--------

### CARMIGNAC GESTION

#### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010149112	CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC GESTION	Elevé
--------------	------------------------------	-----	--	-------------------	-------------------	-------

#### Multi-classes d'actifs

FR0010149179	CARMIGNAC LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES	FCP	Multi-classes d'actifs	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC GESTION	Moyen
--------------	--	-----	------------------------	-------------------	-------------------	-------

### Actions Internationales

FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS	FCP	Actions Internationales	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC GESTION	Elevé
FR0010312660	CARMIGNAC INVESTISSEMENT E EUR ACC	FCP	Actions Internationales	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC GESTION	Elevé

### CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT

#### Actions des pays de la zone Euro

FR0010249847	CD EURO IMMOBILIER C	FCP	Actions des pays de la zone Euro	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CHOLET DUPONT SA	Elevé
--------------	----------------------	-----	----------------------------------	--------------------------------	------------------	-------

#### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010250068	CD EUROPE EXPERTISE C	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CHOLET DUPONT SA	Elevé
--------------	-----------------------	-----	--	--------------------------------	------------------	-------

### CLARESCO FINANCE SA

#### Actions des pays de l'Union Européenne

LU1379103572	CLARESCO AVENIR P	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	CLARESCO FINANCE SA	CLARESCO FINANCE SA	Elevé
LU1379104976	CLARESCO FONCIER VALOR P	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	CLARESCO FINANCE SA	CLARESCO FINANCE SA	Elevé

### CM - CIC ASSET MANAGEMENT

#### Actions Internationales

FR0007390174	CM-CIC GLOBAL GOLD	FCP	Actions Internationales	CM - CIC ASSET MANAGEMENT	CREDIT MUTUEL - CIC	Elevé
--------------	--------------------	-----	-------------------------	---------------------------	---------------------	-------

### COMGEST SA

#### Actions Internationales

FR0000292278	MAGELLAN C	SICAV	Actions Internationales	COMGEST SA	COMGEST	Elevé
FR0000295230	RENAISSANCE EUROPE	SICAV	Actions Internationales	COMGEST SA	COMGEST	Elevé

### DNCA FINANCE LUX SA

#### Convertibles

LU0401809073	DNCA INVEST - CONVERTIBLES A	SICAV	Convertibles	DNCA FINANCE LUX SA	BPCE	Moyen
--------------	------------------------------	-------	--------------	---------------------	------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

## DNCA FINANCE LUX SA

### Multi-classes d'actifs

FR0007051040	EUROSE	FCP	Multi-classes d'actifs	DNCA FINANCE SA	BPCE	Moyen
--------------	--------	-----	------------------------	-----------------	------	-------

### Actions Françaises

FR0007076930	CENTIFOLIA	FCP	Actions Françaises	DNCA FINANCE SA	BPCE	Elevé
--------------	------------	-----	--------------------	-----------------	------	-------

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010058008	DNCA VALUE EUROPE C	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	DNCA FINANCE SA	BPCE	Elevé
--------------	---------------------	-----	--	-----------------	------	-------

## DORVAL ASSET MANAGEMENT

### Actions Françaises

FR0010158048	DORVAL MANAGEURS	FCP	Actions Françaises	DORVAL ASSET MANAGEMENT	BPCE	Elevé
--------------	------------------	-----	--------------------	-------------------------	------	-------

## EDMOND ROTHSCHILD AM LUX

### Actions Internationales

LU1082942308	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - PREMIUM BRANDS A EUR	SICAV	Actions Internationales	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	--	-------	-------------------------	--------------------------	------------------------------	-------

LU1103303167	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - US VALUE A EUR	SICAV	Actions Internationales	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	--	-------	-------------------------	--------------------------	------------------------------	-------

LU1160365091	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - CHINA A EUR	SICAV	Actions Internationales	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	---	-------	-------------------------	--------------------------	------------------------------	-------

LU1244893696	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BIG DATA A EUR	SICAV	Actions Internationales	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	--	-------	-------------------------	--------------------------	------------------------------	-------

### Actions des pays de l'Union Européenne

LU1102959951	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE SYNERGIE A EUR	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	---	-------	--	--------------------------	------------------------------	-------

### Convertibles

LU1103207525	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE CONVERTIBLES A EUR	SICAV	Convertibles	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Moyen
--------------	---	-------	--------------	--------------------------	------------------------------	-------

### Obligations et autres titres libellés en euro

LU1161527038	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BOND ALLOCATION A EUR	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Moyen
--------------	---	-------	---	--------------------------	------------------------------	-------

### Actions des pays de la zone Euro

LU1730854608	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EQUITY EURO CORE A EUR	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	EDMOND ROTHSCHILD AM LUX	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	--	-------	----------------------------------	--------------------------	------------------------------	-------

## EDMOND ROTHSCHILD ASSET MGT

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010177998	EDR SICAV - EUROPE MIDCAPS A EUR	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	EDMOND ROTHSCHILD ASSET MGT	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	----------------------------------	-------	--	-----------------------------	------------------------------	-------

### Actions des pays de la zone Euro

FR0010588343	EDR SICAV - TRICOLORE RENDEMENT A EUR	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	EDMOND ROTHSCHILD ASSET MGT	EDMOND DE ROTHSCHILD HOLDING	Elevé
--------------	---------------------------------------	-------	----------------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

## ERASMUS GESTION SAS

### Actions des pays de la zone Euro

FR0007061882	ERASMUS MID CAP EURO R	FCP	Actions des pays de la zone Euro	ERASMUS GESTION SAS	ERASMUS GESTION SAS	Elevé
--------------	------------------------	-----	----------------------------------	---------------------	---------------------	-------

## EXANE ASSET MANAGEMENT

### Alternatif

FR0010490383	EXANE GULLIVER FUND P	FCP	Alternatif	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE	Moyen
--------------	-----------------------	-----	------------	------------------------	-------	-------

## FIL FUND MANAGEMENT LIMITED

### Actions Internationales

LU0069450822	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND	SICAV	Actions Internationales	FIL FUND MANAGEMENT LIMITED	FIDELITY	Elevé
LU0197230542	FIDELITY FUNDS - INDIA FOCUS FUND	SICAV	Actions Internationales	FIL FUND MANAGEMENT LIMITED	FIDELITY	Elevé
LU0303816705	FIDELITY FUNDS - EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA A AAC EURO	SICAV	Actions Internationales	FIL FUND MANAGEMENT LIMITED	FIDELITY	Elevé
LU0594300096	FIDELITY FUNDS - CHINA CONSUMER FUND A	SICAV	Actions Internationales	FIL FUND MANAGEMENT LIMITED	FIDELITY	Elevé

### Obligations et autres titres libellés en euro

LU0110060430	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN HIGH YIELD FUND A-DIST-EUR	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	FIL FUND MANAGEMENT LIMITED	FIDELITY	Moyen
--------------	--	-------	---	-----------------------------	----------	-------

## FIL GESTION

### Actions Internationales

FR0000008674	FIDELITY EUROPE A	SICAV	Actions Internationales	FIL GESTION	FIDELITY	Elevé
--------------	-------------------	-------	-------------------------	-------------	----------	-------

## FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010321810	ECHIQUIER - ECHIQUIER AGENOR MID CAP EUROPE A	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé
FR0010321828	SICAV ECHIQUIER - ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE A	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé
FR0010863688	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT A	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé

### Actions des pays de la zone Euro

FR0011360700	SICAV ECHIQUIER - ECHIQUIER VALUE EURO A	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé
--------------	--	-------	----------------------------------	---------------------------	---------------------------	-------

### Actions Internationales

FR0010859769	SICAV ECHIQUIER - ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH A	SICAV	Actions Internationales	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé
FR0000443954	ECHIQUIER ALLOCATION DYNAMIQUE A	FCP	Actions Internationales	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Elevé

### Multi-classes d'actifs

FR0010434019	ECHIQUIER - ECHIQUIER PATRIMOINE A	SICAV	Multi-classes d'actifs	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Moyen
--------------	------------------------------------	-------	------------------------	---------------------------	---------------------------	-------



Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

### Obligations et autres titres libellés en euro

FR0010491803	ECHIQUIER - ECHIQUIER CREDIT EUROPE A	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Moyen
--------------	---------------------------------------	-------	---	---------------------------	---------------------------	-------

### Convertibles

FR0011672799	ECHIQUIER - ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLE R	SICAV	Convertibles	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Moyen
--------------	---	-------	--------------	---------------------------	---------------------------	-------

### FRANKLIN TEMPLETON FRANCE SA

#### Obligations et autres titres Internationaux

LU0260870661	FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS - TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND A ACC EUR	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	FRANKLIN TEMPLETON FRANCE SA	FRANKLIN TEMPLETON	Elevé
LU0294221253	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND N(ACC)EUR-H1	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	FRANKLIN TEMPLETON FRANCE SA	FRANKLIN TEMPLETON	Moyen

#### Alternatif

LU1093756242	FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS - FRANKLIN K2 ALTERNATIVE STRATEGIES FUND	SICAV	Alternatif	FRANKLIN TEMPLETON FRANCE SA	FRANKLIN TEMPLETON	Moyen
--------------	---	-------	------------	------------------------------	--------------------	-------

### GESTION 21/FRANCE

#### Actions Françaises

FR0010541813	ACTIONS 21	FCP	Actions Françaises	GESTION 21/FRANCE	GESTION 21/FRANCE	Elevé
Actions des pays de la zone Euro						
FR0010541821	IMMOBILIER 21 AC	FCP	Actions des pays de la zone Euro	GESTION 21/FRANCE	GESTION 21/FRANCE	Elevé

### H2O ASSET MANAGEMENT

#### Obligations et autres titres Internationaux

FR0013393188	H2O ADAGIO SR	FCP	Obligations et autres titres Internationaux	H2O ASSET MANAGEMENT	BPCE	Moyen
FR0013393329	H2O MULTIBONDS SR	FCP	Obligations et autres titres Internationaux	H2O ASSET MANAGEMENT	BPCE	Elevé
FR0013393295	H2O MODERATO SR	FCP	Obligations et autres titres Internationaux	H2O ASSET MANAGEMENT	BPCE	Moyen

#### Alternatif

IE00BYNJF397	H2O GS-FIDELIO FUND-R EUR H	SICAV	Alternatif	H2O ASSET MANAGEMENT	BPCE	Moyen
--------------	-----------------------------	-------	------------	----------------------	------	-------

#### Actions Internationales

FR0011008762	H2O MULTIEQUITIES R	FCP	Actions Internationales	H2O ASSET MANAGEMENT	BPCE	Elevé
--------------	---------------------	-----	-------------------------	----------------------	------	-------

### HAAS GESTION

#### Multi-classes d'actifs

FR0010487512	HAAS EPARGNE PATRIMOINE C	FCP	Multi-classes d'actifs	HAAS GESTION	HAAS GESTION	Moyen
--------------	---------------------------	-----	------------------------	--------------	--------------	-------

#### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0012299238	HAAS ACTIONS OPPORTUNITES C	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	HAAS GESTION	HAAS GESTION	Elevé
--------------	-----------------------------	-----	--	--------------	--------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

## HMG FINANCE

### Actions Internationales

FR0010241240	HMG GLOBETROTTER C	FCP	Actions Internationales	HMG FINANCE	GROUPE HMG FINANCE	Elevé
--------------	--------------------	-----	-------------------------	-------------	--------------------	-------

### Actions Françaises

FR0010601971	HMG DECOUVERTES C	FCP	Actions Françaises	HMG FINANCE	GROUPE HMG FINANCE	Moyen
--------------	-------------------	-----	--------------------	-------------	--------------------	-------

## INOCAP SA

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0011640986	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	INOCAP SA	INOCAP SA	Elevé
--------------	-----------------------------------	-----	--	-----------	-----------	-------

FR0013072097	QUADRIGE EUROPE MIDCAPS	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	INOCAP SA	INOCAP SA	Elevé
--------------	-------------------------	-----	--	-----------	-----------	-------

## JOHN LOCKE INVESTMENTS SA

### Alternatif

FR0011584390	JL EQUITY MARKET NEUTRAL P	FCP	Alternatif	JOHN LOCKE INVESTMENTS SA	JOHN LOCKE INVESTMENTS SA	Moyen
--------------	----------------------------	-----	------------	---------------------------	---------------------------	-------

## JPMORGAN ASSET MANAGEMENT

### Actions des pays de la zone Euro

LU0053685029	JPMORGAN FUNDS - EUROPE EQUITY FUND	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT	JPMORGAN	Elevé
--------------	-------------------------------------	-------	----------------------------------	---------------------------	----------	-------

LU0053687074	JPMORGAN FUNDS - EUROPE SMALL CAP FUND	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT	JPMORGAN	Elevé
--------------	--	-------	----------------------------------	---------------------------	----------	-------

### Obligations et autres titres Internationaux

LU0117898204	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS DEBT FUND D EUR HEDGED	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT	JPMORGAN	Moyen
--------------	--	-------	---	---------------------------	----------	-------

LU0129412937	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL CONVERTIBLES FUND (EUR) D EUR	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT	JPMORGAN	Moyen
--------------	---	-------	---	---------------------------	----------	-------

### Multi-classes d'actifs

LU0289473059	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - INCOME OPPORTUNITY FUND D (perf) EUR HEDGED	SICAV	Multi-classes d'actifs	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT	JPMORGAN	Moyen
--------------	---	-------	------------------------	---------------------------	----------	-------

## KBL RICHELIEU GESTION

### Actions Françaises

FR0010092197	RICHELIEU CROISSANCE PME R	FCP	Actions Françaises	KBL RICHELIEU GESTION	KBC GROUPE	Elevé
--------------	----------------------------	-----	--------------------	-----------------------	------------	-------

## LA FRANCAISE AM

### Actions des pays de la zone Euro

FR0010878124	FCP MON PEA R	FCP	Actions des pays de la zone Euro	LA FRANCAISE AM	LA FRANCAISE	Elevé
--------------	---------------	-----	----------------------------------	-----------------	--------------	-------

## LA FRANCAISE AM INTERNATIONAL

### Actions des pays de l'Union Européenne

LU1303940784	MANDARINE FUNDS - MANDARINE EUROPE MICROCAP (ACTION R)	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	LA FRANCAISE AM INTERNATIONAL	LA FRANCAISE	Elevé
--------------	--	-------	--	-------------------------------	--------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

## LA FRANCAISE INVEST SOLUTION

### Alternatif

LU1012219207	LFIS VISION UCITS - PREMIA (PART R)	SICAV	Alternatif	LA FRANCAISE INVEST SOLUTION	LA FRANCAISE	Moyen
--------------	-------------------------------------	-------	------------	------------------------------	--------------	-------

## LAZARD FRERES GESTION SAS

### Actions Internationales

FR0000299356	NORDEN	SICAV	Actions Internationales	LAZARD FRERES GESTION SAS	LAZARD LTD	Elevé
--------------	--------	-------	-------------------------	---------------------------	------------	-------

### Actions des pays de la zone Euro

FR0010830240	LAZARD ALPHA EURO R A/I	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	LAZARD FRERES GESTION SAS	LAZARD LTD	Elevé
--------------	-------------------------	-------	----------------------------------	---------------------------	------------	-------

### Multi-classes d'actifs

FR0013218336	FLEXPERTISE	FCP	Multi-classes d'actifs	LAZARD FRERES GESTION SAS	LAZARD LTD	Moyen
--------------	-------------	-----	------------------------	---------------------------	------------	-------

## LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

### Actions Internationales

FR0010245514	MULTI UNITS FRANCE - LYXOR JAPAN (TOPIX) (DR) UCITS ETF DIST	SICAV (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	--	------------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

FR0010361683	LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF C-EUR	FCP (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	----------------------------------	----------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

LU1900068161	MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR MSCI AC ASIA EX JAPAN UCITS ETF	FCP (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	--	----------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

LU1900067437	MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR MSCI THAILAND UCITS ETF	SICAV (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	--	------------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

LU1812092168	LYXOR INDEX FUND - LYXOR STOXX EUROPE SELECT DIVIDEND 30 UCITS ETF - DIST TH	FCP (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	--	----------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

LU1829221024	MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR NASDAQ-100 UCITS ETF D-EUR	SICAV (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	---	------------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

LU1834988278	LYXOR INDEX FUND - LYXOR STOXX EUROPE 600 OIL + GAS UCITS ETF	SICAV (Trackers)	Actions Internationales	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	---	------------------	-------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

### Actions des pays de la zone Euro

FR0007054358	MULTI UNITS FRANCE - LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF DIST	SICAV (Trackers)	Actions des pays de la zone Euro	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Elevé
--------------	--	------------------	----------------------------------	--------------------------------------	------------------	-------

### Obligations et autres titres libellés en euro

LU1650487413	MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR EUROMTS 1-3Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF C EUR	SICAV (Trackers)	Obligations et autres titres libellés en euro	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Moyen
--------------	---	------------------	---	--------------------------------------	------------------	-------

LU1650488494	MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR EUROMTS 3-5Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF C EUR	SICAV (Trackers)	Obligations et autres titres libellés en euro	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Moyen
--------------	---	------------------	---	--------------------------------------	------------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

## M&G LUXEMBOURG SA

### Obligations et autres titres Internationaux

LU1670631016	M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS (1) - M&G (LUX) EMERGING MARKETS BONDS FUND A EUR	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	M&G LUXEMBOURG SA	M&G LUXEMBOURG SA	Moyen
LU1670631289	M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS (1) - M&G (LUX) EMERGING MARKETS BONDS FUND A-H EUR	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	M&G LUXEMBOURG SA	M&G LUXEMBOURG SA	Moyen

## M&G SECURITIES LTD

### Actions Internationales

GB0030932676	M&G INVESTMENTS FUNDS - M&G GLOBAL THEMES EURO A ACC	SICAV	Actions Internationales	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Elevé
LU1670710075	M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 - M&G GLOBAL DIVIDEND FUND A EUR ACC	SICAV	Actions Internationales	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Elevé
LU1670715207	M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 - M&G (LUX) GLOBAL SELECT FUND A	SICAV	Actions Internationales	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Elevé

### Multi-classes d'actifs

LU1531594833	M&G (LUX) GLOBAL TARGET RETURN A EUR ACC	SICAV	Multi-classes d'actifs	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Moyen
LU1582982283	M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS - M&G (LUX) CONSERVATIVE ALLOCATION FUND A EUR	SICAV	Multi-classes d'actifs	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Moyen

### Obligations et autres titres Internationaux

LU1670719613	M&G (LUX) INVESTMENT FUND 1 - M&G (LUX) GLOBAL MACRO BOND FUND EURO CLASS A	SICAV	Obligations et autres titres Internationaux	M&G SECURITIES LTD	PRUDENTIAL PLC	Moyen
--------------	---	-------	---	--------------------	----------------	-------

## MANDARINE GESTION

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0010554303	MANDARINE VALEUR R	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	MANDARINE GESTION	MANDARINE GESTION GROUPE	Elevé
--------------	--------------------	-----	--	-------------------	--------------------------	-------

### Actions Françaises

FR0010657122	MANDARINE OPPORTUNITES R	FCP	Actions Françaises	MANDARINE GESTION	MANDARINE GESTION GROUPE	Elevé
--------------	--------------------------	-----	--------------------	-------------------	--------------------------	-------

### Actions des pays de la zone Euro

FR0012144590	MANDARINE OPTIMAL VALUE R	FCP	Actions des pays de la zone Euro	MANDARINE GESTION	MANDARINE GESTION GROUPE	Elevé
--------------	---------------------------	-----	----------------------------------	-------------------	--------------------------	-------

## METROPOLE GESTION

### Actions des pays de l'Union Européenne

FR0007078811	METROPOLE FUNDS - METROPOLE SELECTION	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	METROPOLE GESTION	METROPOLE GESTION	Elevé
--------------	---------------------------------------	-------	--	-------------------	-------------------	-------

## MONETA ASSET MANAGEMENT

### Actions des pays de la zone Euro

FR0010298596	MONETA MULTI CAPS A	FCP	Actions des pays de la zone Euro	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA ASSET MANAGEMENT	Elevé
--------------	---------------------	-----	----------------------------------	-------------------------	-------------------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
<b>Alternatif</b>						
FR0010871830	MONETA LONG SHORT R	FCP	Alternatif	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA ASSET MANAGEMENT	Moyen
<b>NORDEA INVESTMENT FUNDS SA</b>						
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
LU0064675639	NORDEA 1 - NORDIC EQUITY FUND	SICAV	Actions des pays de la zone Euro	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA	Elevé
<b>Alternatif</b>						
LU0445386369	NORDEA 1 - ALPHA 10 MA FUND BP EUR	SICAV	Alternatif	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA	Elevé
<b>ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS</b>						
<b>Multi-classes d'actifs</b>						
DE000A2J1W5	ODDO BHF POLARIS MODERATE CR-EUR	FCP	Multi-classes d'actifs	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF SCA	Elevé
<b>OSTRUM ASSET MANAGEMENT</b>						
<b>Actions Internationales</b>						
LU0147918923	NATIXIS INTERNATIONAL FUND(LUX) I -OSTRUM EMERGING EUROPE EQUITY FUND-R/A EUR	SICAV	Actions Internationales	OSTRUM ASSET MANAGEMENT	BPCE	Elevé
<b>OTEA CAPITAL</b>						
<b>Multi-classes d'actifs</b>						
FR0011227214*	OTEA ABSOLUTE RETURN R*	FCP	Multi-classes d'actifs	OTEA CAPITAL	OTEA CAPITAL	Elevé
<b>PALATINE ASSET MANAGEMENT</b>						
<b>Actions Françaises</b>						
FR0000930455	UNI-HOCHE C	SICAV	Actions Françaises	PALATINE ASSET MANAGEMENT	BPCE	Elevé
<b>PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GES</b>						
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
FR0011101088	PHCG EUROPEAN MACRO PICKS-R	FCP	Actions des pays de la zone Euro	PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GES	PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GES	Elevé
<b>PORTZAMPARC GESTION SA</b>						
<b>Actions Françaises</b>						
FR0013186319	PORTZAMPARC ENTREPRENEURS C	FCP	Actions Françaises	PORTZAMPARC GESTION SA	PORTZAMPARC GESTION SA	Elevé
<b>ROCHE BRUNE ASSET MANAGEMENT</b>						
<b>Multi-classes d'actifs</b>						
FR0010823666	CAPITAL PRUDENCE P	FCP	Multi-classes d'actifs	ROCHE BRUNE ASSET MANAGEMENT	ROCHE BRUNE PATRIMOINE	Moyen
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
FR0011659937	ROCHE-BRUNE EURO PME P	FCP	Actions des pays de la zone Euro	ROCHE BRUNE ASSET MANAGEMENT	ROCHE BRUNE PATRIMOINE	Elevé
<b>ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT</b>						
<b>Convertibles</b>						
FR0007009139	R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE	FCP	Convertibles	ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	ROTHSCHILD & CO	Elevé
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
FR0010187898	R-CO CONVICTION EURO	FCP	Actions des pays de la zone Euro	ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	ROTHSCHILD & CO	Elevé

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

### Actions des pays de la zone Euro

FR0010807107	R-CO EURO CREDIT	FCP	Obligations et autres titres libellés en euro	ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	ROTHSCHILD & CO	Moyen
--------------	------------------	-----	---	-----------------------------	-----------------	-------

### ROUVIER ASSOCIES

#### Actions des pays de l'Union Européenne

LU1100076808	ROUVIER - EUROPE C	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	ROUVIER ASSOCIES	ROUVIER ASSOCIES	Elevé
--------------	--------------------	-------	--	------------------	------------------	-------

#### Obligations et autres titres libellés en euro

LU1100077442	ROUVIER PATRIMOINE C	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	ROUVIER ASSOCIES	ROUVIER ASSOCIES	Moyen
--------------	----------------------	-------	---	------------------	------------------	-------

### SCHELCHER PRINCE GESTION

#### Obligations et autres titres libellés en euro

FR0010560037	SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS - SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT P	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	SCHELCHER PRINCE GESTION	CREDIT MUTUEL - CIC	Moyen
--------------	--	-------	---	--------------------------	---------------------	-------

FR0010707513	SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS - SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME P	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	SCHELCHER PRINCE GESTION	CREDIT MUTUEL - CIC	Faible
--------------	--	-------	---	--------------------------	---------------------	--------

FR0011034818	SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES P EUR	FCP	Obligations et autres titres libellés en euro	SCHELCHER PRINCE GESTION	CREDIT MUTUEL - CIC	Moyen
--------------	---	-----	---	--------------------------	---------------------	-------

### SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED

#### Alternatif

LU1046234768	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND - EUROPEAN ALPHA ABSOLUTE RETURN A EUR	SICAV	Alternatif	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	SCHRODERS	Elevé
--------------	--	-------	------------	--	-----------	-------

### SG PRIVATE WEALTH MANAGEMENT

#### Obligations et autres titres libellés en euro

LU1115951946	MOOREA FD FLOATING RATE INCOME RE	SICAV	Obligations et autres titres libellés en euro	SG PRIVATE WEALTH MANAGEMENT	SOCIETE GENERALE	Faible
--------------	-----------------------------------	-------	---	------------------------------	------------------	--------

### SOCIETE GENERALE GESTION

#### Monétaire Euro

FR0011362094	SG MONETAIRE PLUS P	SICAV	Monétaire Euro	SOCIETE GENERALE GESTION	AMUNDI SA	Faible
--------------	---------------------	-------	----------------	--------------------------	-----------	--------

### SUNNY ASSET MANAGEMENT

#### Multi-classes d'actifs

FR0010996629	SUNNY EURO STRATEGIC R	FCP	Multi-classes d'actifs	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY ASSET MANAGEMENT	Moyen
--------------	------------------------	-----	------------------------	------------------------	------------------------	-------

FR0011299379	SUNNY EURO STRATEGIC PLUS R	FCP	Multi-classes d'actifs	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY ASSET MANAGEMENT	Moyen
--------------	-----------------------------	-----	------------------------	------------------------	------------------------	-------

### SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

#### Actions Françaises

FR0010111732	SYCOMORE FRANCECAP R	FCP	Actions Françaises	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Elevé
--------------	----------------------	-----	--------------------	---------------------------	---------------------------	-------

Code ISIN	Libellé	Nature	Classification	Société de gestion	Groupe	Risque
-----------	---------	--------	----------------	--------------------	--------	--------

<b>Alternatif</b>						
FR0010231175	SYCOMORE L/S MARKET NEUTRAL	FCP	Alternatif	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Moyen
FR0010363366	SYCOMORE LONG SHORT OPPORTUNITIES	FCP	Alternatif	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Moyen
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
FR0011169341	SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE R	FCP	Actions des pays de la zone Euro	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Elevé
<b>Obligations et autres titres libellés en euro</b>						
FR0011288513	SYCOMORE SELECTION CREDIT-R	FCP	Obligations et autres titres libellés en euro	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Moyen
<b>Actions des pays de l'Union Européenne</b>						
LU1301026388	SYCOMORE FUND HAPPY @ WORK R	SICAV	Actions des pays de l'Union Européenne	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Elevé
<b>TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT</b>						
<b>Obligations et autres titres Internationaux</b>						
FR0010460493	TIKEHAU CREDIT PLUS	FCP	Obligations et autres titres Internationaux	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	GROUPE ALBERT FRERES	Moyen
FR0010819821	TIKEHAU TAUX VARIABLES P	FCP	Obligations et autres titres libellés en euro	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	GROUPE ALBERT FRERES	Faible
<b>TOCQUEVILLE FINANCE</b>						
<b>Actions des pays de la zone Euro</b>						
FR0010546903	TOCQUEVILLE ULYSSE	FCP	Actions des pays de la zone Euro	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE FINANCE	Elevé
<b>Actions des pays de l'Union Européenne</b>						
FR0010546929	TOCQUEVILLE DIVIDENDE	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE FINANCE	Elevé
FR0010547067	TOCQUEVILLE VALUE EUROPE	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE FINANCE	Elevé
<b>TRUSTEAM FINANCE</b>						
<b>Multi-classes d'actifs</b>						
FR0007018239	TRUSTEAM ROC FLEX C	FCP	Multi-classes d'actifs	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM FINANCE	Moyen
FR0007072160	TRUSTEAM OPTIMUM A	FCP	Multi-classes d'actifs	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM FINANCE	Faible
<b>Actions Internationales</b>						
FR0010981175	TRUSTEAM ROC A	FCP	Actions Internationales	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM FINANCE	Elevé
<b>VEGA INVESTMENT MANAGERS</b>						
<b>Multi-classes d'actifs</b>						
FR0012219848	VEGA EURO RENDEMENT RX	FCP	Multi-classes d'actifs	VEGA INVESTMENT MANAGERS	BPCE	Moyen
<b>Actions des pays de l'Union Européenne</b>						
FR0012219871	VEGA FRANCE OPPORTUNITES RX	FCP	Actions des pays de l'Union Européenne	VEGA INVESTMENT MANAGERS	BPCE	Elevé

**Contrat assuré par :**

**ORADEA VIE**

Société Anonyme d'assurance sur la vie  
et de capitalisation au capital de 26 704 256 euros  
Entreprise régie par le code des assurances – R.C.S Nanterre 430 435 669

**Siège social :**

Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex

Services de gestion :

42, BD ALEXANDRE MARTIN - 45057 Orléans Cedex 1

Autorité chargée du contrôle :

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

4 Place de Budapest CS92459 - 75 436 Paris Cedex 9

**Contrat souscrit par :**

**inCube [Innovative Insurance Insights]**

Société par Actions Simplifiée au capital de 21 428 euros –

R.C.S Paris 793 442 989

Courtier d'assurance vie inscrit à l'ORIAS sous le n°13008350

RC souscrite auprès de de CGPA sous le n°RCP59067

**Siège social :**

82, rue d'Amsterdam – 75009 Paris – France